

SNUipp 68-FSU

19 Bd Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-Mail:

snu68@snuipp.fr

Pour consulter le mail sur notre site internet : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article817>
si problème copier l'adresse et la coller dans le navigateur de votre ordinateur

-
- SOMMAIRE**
- 1) Le scandale de la semaine : prof recruté au SMIC
 - 2) Nouvelle indemnité de direction: des précisions !
 - 3) Prime de 1500 euros en début de carrière : aussi des précisions !
 - 4) Suppression de 6500 postes dans les écoles à la rentrée 2009 ???
 - 5) Le recrutement de listes complémentaires : c'est parti dans le Haut-Rhin
 - 6) Remplissez l'enquête départementale sur les 60 heures
 - 7) CTPD 2 septembre 2008 : dernières mesures de carte scolaire
-

1) Le scandale de la semaine : prof recruté au SMIC

Une offre d'emploi publiée par l'ANPE relance la polémique sur la "culture du chiffre et du résultat". L'annonce propose un poste d'instituteur en classe de CM2 dans une école privée, emploi rémunéré au smic horaire (8,71 euros) dans le cadre d'un contrat aidé de type EVS de 30 heures.

Curieusement, l'annonce a été suspendue, puis modifiée. La qualification du poste a régressé : ce n'est plus un instituteur qui sera recruté mais un "animateur débutant". Dans le même temps, la rémunération a augmenté : de 8,71 euros à 12 euros de l'heure. "Il faut proposer toutes les offres possibles aux demandeurs d'emploi pour trouver une solution pour chacun" se défend la direction de l'ANPE, pour justifier ses incohérences.

2) Nouvelle indemnité de direction : des précisions !

A l'évidence le dossier « direction et fonctionnement de l'école » n'était pas clos après le protocole De Robien comme le prouve l'annonce par Xavier Darcos d'une revalorisation de la fonction de directeur d'école « en reconnaissant leur engagement dans la réussite de l'école primaire et en améliorant leur régime indemnitaire ».

Vous trouverez ci-dessous le nouveau montant des indemnités de direction d'école.

Nombre de classes	Indemnité actuelle 2007-2008	Nouvelle indemnité 2008-2009
De 1 à 4 classes	1295,64 €	1495,64 € (+ 200 €)
De 5 à 9 classes	1295,64 €	1695,64 € (+ 400 €)
Plus de 10 classes	1295,64 €	1895,64 € (+ 600 €)

Cette majoration de 200, 400 ou 600 € sera versée en novembre pour l'année 2008 puis mensualisée dès janvier 2009.

3) Prime de 1500 euros en début de carrière : aussi des précisions !

Cette prime sera versée en deux fois au mois de novembre 2008 et mars 2009. Tous les stagiaires (PE2 en 2007/2008, listes complémentaires recrutées en 2006/07, recrutés par concours interne non enseignants) titularisés en 2008/2009 en bénéficieront. Elle est cumulable avec la prime d'installation en vigueur dans certains départements.

4) Suppression de 6500 postes dans les écoles à la rentrée 2009 ???

L'école sacrifiée : Selon des informations ministérielles portées à la connaissance du SNES, l'essentiel des 13 500 fermetures de postes dans l'Education nationale pour la rentrée 2009 concernerait le premier degré.

Cette annonce, si elle était confirmée, serait incompréhensible et inacceptable : comment comprendre que le nombre de professeurs des écoles diminuerait à la rentrée 2009, alors que les prévisions du ministère de l'Education nationale comme celles de l'Insee annoncent une progression de l'ordre de 29 000 élèves ? La suppression de 6 500 postes conduirait à de nombreuses fermetures de classes, à un alourdissement des effectifs, à une diminution de la scolarisation des élèves en maternelle, à une détérioration du système des remplacements... La baisse du nombre de places au concours se traduirait par une diminution considérable de la formation continue et une remise en cause des 3000 décharges de direction assurées par les professeurs des écoles stagiaires au cours de leur formation.

Cette annonce constituerait un bien mauvais cadeau pour les élèves de l'école maternelle et élémentaire. Elle serait une immense régression confirmant le renoncement à une école publique au service de la réussite de tous.

5) Le recrutement de listes complémentaires : c'est parti dans le Haut-Rhin

C'est le lendemain de la rentrée que les premiers listes complémentaires ont été engagés. A noter que 200 personnes sont inscrites sur la LC cette année.

6) Remplissez l'enquête départementale sur les 60 heures :

La grande nouveauté de cette rentrée dans les écoles sera l'organisation et la mise en place des 60 heures d'aide individualisée. Le SNUipp lance une enquête afin de faire le point sur la situation des écoles de notre département.

Enquête sur les 60 heures

A renvoyer par courrier au SNUipp (19 Bld Wallach 68 100 Mulhouse) ou par mail au snu68@snuipp.fr

7) CTPD 2 septembre 2008 : dernières mesures de carte scolaire

MESURES

PAS DE NOUVELLES FERMETURES en septembre, enfin la revendication du SNUipp-FSU et de l'ensemble des représentants du personnel a été entendue.

BILAN : 18 ouvertures et 8 réouvertures, pas de fermetures.

Il est vrai que faute de PE formé, 10 postes bilingues allemand et 11 postes de rééducateurs ne pouvaient être pourvus.

Les postes allemands seront pourvus par des vacataires.

Les postes E restés vacants seront transformés en poste de soutien avec le même secteur d'intervention ou presque (si le secteur change, il sera défini par l'IEN en fonction des besoins des écoles).

Et avec le reste de postes, l'Inspectrice d'Académie abondera les postes de remplacements, leur implantation se fera en concertation avec les IEN.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>